



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

**NOTE DE PRÉSENTATION BRÈVE ET SYNTHÉTIQUE
DU COMPTE ADMINISTRATIF 2025 DU BUDGET ANNEXE « SERVICE D'AIDE À
DOMICILE »**

6-200054708-20260429-2026-14-BF

Service de l'Intérieur

Réception par le préfet : 11/05/2026
Publication : 12/05/2026

L'article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au Budget Primitif et au Compte Administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour le centre communal d'action sociale (CCAS) de Forges-Les-Eaux : elle est disponible sur le site internet de la commune de Forges-Les-Eaux à la rubrique « Mon quotidien », puis en cliquant sur l'onglet « CCAS » et sur l'onglet « Les publications du CCAS ».

Le budget du CCAS comprend un budget principal qui retrace les dépenses et recettes du CCAS, et deux budgets annexes que sont la résidence autonomie « Les Hortensias » et le service d'aides à domicile. Ces 2 budgets annexes, distincts du budget principal, sont cependant votés par le CCAS : ils permettent d'établir le coût réel d'un service et de déterminer avec précision le prix à payer par les seuls usagers, pour équilibrer les comptes.

Le Compte Administratif rapproche les prévisions de crédits inscrites au budget primitif, des réalisations effectives en dépenses et en recettes, et présente les résultats comptables de l'exercice budgétaire. Il est soumis par la Présidente, pour approbation, au conseil d'administration du CCAS, qui l'arrête définitivement par un vote, devant intervenir avant le 30 juin de l'année, qui suit la clôture de l'exercice budgétaire.

Le Compte Administratif 2025 du service d'aide à domicile a été voté le 29 Avril 2026 par le conseil d'administration du CCAS. Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat du CCAS, aux jours et heures habituels d'ouverture du CCAS situé en Mairie, soit sur le site internet de la commune.

I. LA SECTION D'EXPLOITATION OU DE FONCTIONNEMENT

I-A) Généralités

Le budget de fonctionnement permet au service d'aide à domicile d'assurer le quotidien. Il regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent de ce service.

Les dépenses

Les dépenses d'exploitation sont constituées par les dépenses d'exploitation courante (vêtements professionnels, remboursement des frais de déplacement des aides à domicile, abonnement à la télégestion des plannings des aides à domicile) ; des dépenses de personnel (salaires et charges des aides à domicile) et des dépenses afférentes à la structure (prime d'assurance, abonnements logiciels et amortissements des immobilisations).

En 2025, les prévisions des dépenses d'exploitations ont été estimées à 459 050.00 € et ont donné lieu à réalisation à hauteur de **449 632.79 €**

Les recettes

Les recettes d'exploitation correspondent principalement aux prestations de services des aides à domicile facturées aux bénéficiaires de ces aides.

En 2025, les prestations de service réalisées se sont élevées à 287 197.99 €, et représentent **79.96%** des recettes totales d'exploitation réalisées.

En 2025, les prévisions des recettes d'exploitations ont été estimées à 459 050.00 € et ont donné lieu à réalisation à hauteur de **359 173.03 €**

I - B) Les principales dépenses et recettes de la section d'Exploitation

DÉPENSES D'EXPLOITATION SERVICE AIDE A DOMICILE	BP 2025	CA 2025
Chap 60 – Achats et variations de stocks	3 200.00 €	3 486.33 €
Chap 61 – Services extérieurs	2 700.00 €	1 006.56 €
Chap 62 – Autres services extérieurs	10 500.00 €	10 962.42 €
TOTAL DÉPENSES DU GROUPE I (DÉPENSES D'EXPLOITATION COURANTE)	16 400.00 €	15 455.31 €
TOTAL DÉPENSES DU GROUPE II (DÉPENSES AFFÉRENTES AU PERSONNEL)	430 350.00 €	425 201.93 €
Chap 61 – Services extérieurs	8 950.00 €	6 499.80 €
Chap 62 – Autres services extérieurs	100.00 €	3.86 €
Chap 65 – Autres charges de gestion courante	500.00 €	293.64 €
Chap 67 – Charges exceptionnelles	450.00 €	200.00 €
Chap 68 – Dotation aux amortissements et aux provisions	2 300.00 €	2 178.25 €
TOTAL DÉPENSES DU GROUPE III (DÉPENSES AFFÉRENTES A LA STRUCTURE)	12 300.00 €	8 975.55 €
TOTAL DES DÉPENSES	459 050.00 €	449 632.79 €

RECETTES D'EXPLOITATION SERVICE AIDE A DOMICILE	BP 2025	CA 2025
733111 – Dotation globale du Département	65 450.00 €	65 467.29 €
TOTAL RECETTES DU GROUPE 1 PRODUITS DE LA TARIFICATION	65 450.00 €	65 467.29 €
6419 – Remboursement sur rémunérations	8 100.70 €	3 726.36 €
6479 – Autres remboursements	1 661.16 €	1 487.00 €
706 – Prestations de services	357 000.00 €	287 197.99 €
7588 – Autres produits divers de gestion courante	888.97 €	594.39 €
TOTAL RECETTES DU GROUPE II AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	367 650.83 €	293 005.74 €
7718 – Autres produits exceptionnels	0.00 €	0.00 €
773 – Mandats annulés sur exercice antérieur	1 000.00 €	700.00 €
777 – Subventions d'investissement transférées au résultat	1 400.00 €	0.00 €
TOTAL RECETTES DU GROUPE III	2 400.00 €	700.00 €

PRODUITS FINANCIERS		
TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	435 500.83 €	359 173.03 €
Reprise de l'excédent de fonctionnement 2023	23 549.17 €	0.00 €
TOTAL GÉNÉRAL DES RECETTES	459 050.00 €	359 173.03 €

II. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

II-A) Généralités

Contrairement à la section d'exploitation qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'Investissement est liée aux projets du service d'aide à domicile à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel.

Les dépenses

Les dépenses d'investissement sont constituées par des dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité : il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, d'études et de travaux.

En 2025, les prévisions des dépenses d'investissement ont été estimées à 6 670.13 € et ont donné lieu à réalisation à hauteur de **700.00 €**.

Les recettes

Les recettes d'investissement correspondent principalement aux subventions d'investissement perçues, en lien avec les projets d'investissement retenus.

En 2025, les prévisions des recettes d'investissement ont été estimées à 6 670.13 € et ont donné lieu à réalisation à hauteur de **6 797.59 €**.

II-B) Vue d'ensemble de la section d'investissement

EMPLOIS D'INVESTISSEMENT SERVICE AIDE A DOMICILE	BP 2025	CA 2025	RESTES A RÉALISER 2025
20 – Immobilisations incorporelles	0.00 €	0.00 €	0.00 €
21 – Immobilisations corporelles	2 100.00 €	0.00 €	0.00 €
1392 – Amortissement subventions d'investissement	1 400.00 €	700.00 €	0.00 €
TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE	3 500.00 €	700.00 €	0.00 €
D001 – Résultat d'investissement cumulé antérieur (déficit)	3 170.13 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL DES EMPLOIS D'INVESTISSEMENT	6 670.13 €	700.00 €	0.00 €

RESSOURCES D'INVESTISSEMENT SERVICE AIDE A DOMICILE	BP 2025	CA 2025	RESTES A RÉALISER 2025
10222 – Fonds de compensation de la TVA	0.00 €	49.21 €	0.00 €
10682 – Réserves affectées à l'investissement	4 570.13 €	4 570.13 €	0.00 €
13 – Subvention d'équipement transférable	0.00 €	0.00 €	0.00 €
28 – Amortissement des immobilisations	2 100.00 €	2 126.83 €	0.00 €
49 – Dépréciations comptes de débiteurs	0.00 €	51.42 €	0.00 €
TOTAL DES RESSOURCES D'INVESTISSEMENT	6 670.13 €	6 797.59 €	0.00 €
R001 – Résultat d'investissement cumulé N-1 (Excédent)	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL DES RESSOURCES	6 670.13 €	6 797.59 €	0.00 €

III. LES RÉSULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2025

A) Résultat de la section d'exploitation :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION SERVICE AIDE A DOMICILE	CA 2025
Recettes réalisées 2025	359 173.03 €
Dépenses réalisées 2025	449 632.79 €
Résultat de l'exercice 2025 - Déficit	-90 459.76 €
Reprise excédent de fonctionnement 2023	23 549.17 €
Résultat de clôture 2025 - Déficit	-66 910.59 €

B) Résultat de la section d'investissement :

RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT SERVICE AIDE A DOMICILE	CA 2025
Recettes réalisées 2025	6 797.59 €
Dépenses réalisées 2025	700.00 €
Résultat de l'exercice 2025 - Excédent	6 097.59 €
Reprise déficit d'investissement 2024	-3 170.13 €
Résultat de clôture 2025 – Excédent	2 927.46 €

COMPTE ADMINISTRATIF 2025 – SECTION D'INVESTISSEMENT - RAR	
Restes à réaliser en recettes d'investissement	0.00 €
Restes à réaliser en dépenses d'investissement	0.00 €
Résultat des RAR 2025	0.00 €

*Détail des restes à réaliser 2025 en dépenses :

RAR 2025 SERVICE AIDE A DOMICILE – DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	MONTANT
	0.00 €
TOTAL GÉNÉRAL	0.00 €

*Détail des restes à réaliser 2025 en recettes :

RAR 2025 SERVICE AIDE A DOMICILE – RECETTES D'INVESTISSEMENT	MONTANT
	0.00 €
TOTAL GÉNÉRAL	0.00 €

IV) ETAT DE LA DETTE

La dette du budget annexe du service d'aide à domicile est inexistante. Au 31 décembre 2025, le capital restant dû s'établi donc à **0.00 €**.

Fait à Forges-les-Eaux, le 29 avril 2026

**La Présidente,
Christine LESUEUR**

Nota : Pour les collectivités locales et leurs établissements (communes, départements, régions, EPCI, syndicats mixtes, établissements de coopération interdépartementale), les articles L 2121-26, L 3121-17, L 4132-16, L.5211-46, L 5421-5, L 5621-9 et L 5721-6 du code général des collectivités territoriales (CGCT) prévoient le droit pour toute personne physique ou morale de demander communication des procès-verbaux, budgets, comptes et arrêtés